



**HAL**  
open science

## Élections Municipales 2020 en Franche-Comté

Philippe Haag, Cyril Masselot

► **To cite this version:**

Philippe Haag, Cyril Masselot. Élections Municipales 2020 en Franche-Comté. [Travaux universitaires] CIMEOS. 2020. halshs-03128389

**HAL Id: halshs-03128389**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03128389>**

Submitted on 2 Feb 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Élections Municipales 2020 en Franche-Comté

*Analyses des discours des candidats des villes de Besançon, Belfort, Montbéliard, Pontarlier et Vesoul.*

*Février 2020.*

*Philippe HAAG, doctorant en Sciences de l'Information et de la Communication, Cimeos, Université Bourgogne Franche-Comté*

*Cyril MASSELOT, Maître de Conférences en Sciences de l'Information et de la Communication, Cimeos, Université Bourgogne Franche-Comté*

### I. Statistiques et Nuage de formes

Le présent corpus est constitué par des textes provenant de sources distinctes : d'une part, des textes provenant de tracts de campagne transmis par l'Est Républicain et d'autre part, des textes provenant de sites internet de campagne (profession de foi, engagement et valeurs, réflexion sur des thématiques politiques).

Les mesures politiques des différents programmes de campagne n'ont pas été retenues dans le présent corpus. Seuls les textes dans lesquels les candidats rendent compte d'un positionnement personnel ont été inclus dans le corpus. La date d'observation s'étend du 30 janvier au 24 février 2020.

Par ailleurs, les discours prélevés ont été basés sur les productions des candidats aux municipales de 2020 des grandes villes de Franche-Comté (Besançon, Belfort, Montbéliard, Pontarlier, Vesoul), parmi lesquels on retrouve les listes conduites par :

- **Pour Montbéliard :**
  - Éric LANÇON
  - Denis SOMMER
- **Pour Belfort :**
  - Damien MESLOT
  - Mathilde NASSAR
  - Samia JABER & Bastien FAUDOT
  - Marie-Laure DUCHANNOY
  - Marie-José FLEURY
- **Pour Besançon :**
  - Ludovic FAGAUT
  - Éric ALAUZET
- Anne VIGNOT
- Claire ARNOUX
- Alexandra CORDIER
- Jacques RICIARDETTI
- Karim BOUHASSOUN
- Jean-Philippe ALLENBACH
- **Pour Vesoul :**
  - Alain CHRÉTIEN
  - Marie-Dominique AUBRY
- **Pour Pontarlier :**
  - Patrick GENRE
  - Gérard VOINNET

Nous avons effectué une Analyse Cognitive du Discours (ACD) à l'aide du logiciel **Iramuteq** (Ratinaud 2009 et Pélissier 2016, laboratoire LERASS), qui utilise les méthodes statistiques éprouvées d'Analyse Factorielle des Correspondances (AFC) et de Classification Descendante Hiérarchique (CDH) :

- Constitution d'un **nuage de formes**
- Représentation du **dendrogramme** obtenu (arbre de classification)
- Représentation des profils de discours tenus grâce à l'**Analyse Factorielle des Correspondances** en 3 dimensions
- Visualisation également des variables retenues dans le même espace vectoriel.

Techniquement, le logiciel Iramuteq opère ce que les linguistes nomment une « lemmatisation » du corpus : « *les verbes sont ramenés à l'infinitif, les noms au singulier et les adjectifs au masculin singulier. Iramuteq réalise la lemmatisation à partir de dictionnaires, sans désambiguïsation* » (Manuel du logiciel, 2014).

Le corpus présent est ainsi constitué :

- Nombre de textes : **20**
- Nombre d'occurrences (de mots dans tout le texte) : **18559**

Le corpus est suffisant et recevable pour l'analyse statistique du discours. À titre de comparaison, la taille minimale d'un corpus acceptable pour des raisons statistiques est d'environ 2500 occurrences lemmatisées.

- Nombre de formes (après l'opération de dite de lemmatisation) : **2798**

La recevabilité est ici confirmée, ce nombre de formes étant supérieur à l'échantillon minimum.

- Nombre d'hapax (de formes présentes une seule fois) : **1332** (7.18%des occurrences - **47.61%** des formes).

Ce rapport indique que le vocabulaire utilisé est à la fois riche et assez homogène : à partir de 40% d'hapax, le discours montre que l'on utilise un lexique varié pour se référer à des idées ou notions sémantiquement proches.

**Nous obtenons donc un corpus qui présente un intérêt statistique prouvé, et un équilibre général.**



**Figure 1 : Nuage de formes**

Sur ce type nuage de formes, les termes qui ressortent en caractères plus gros sont les plus fréquents, ceux qui ont été prononcés le plus de fois en quantité.

Nous voyons donc apparaître nettement ici trois niveaux de formes :

- les termes très fréquents comme *ville, Besançon,*
- ceux qui sont présents en seconde ou troisième position comme *projet, vie ; citoyen, politique, municipal, ensemble, association, social, maire, Belfort, engager, quartier, place...*
- tous les autres, présents avec une fréquence non remarquable.

L'approche quantitative présente cependant un intérêt limité car elle ne permet pas de révéler des catégories de discours, ni des discours similaires.

Elle permet de visualiser rapidement l'univers général du discours, sans détails.

## II. Dendrogramme : classification

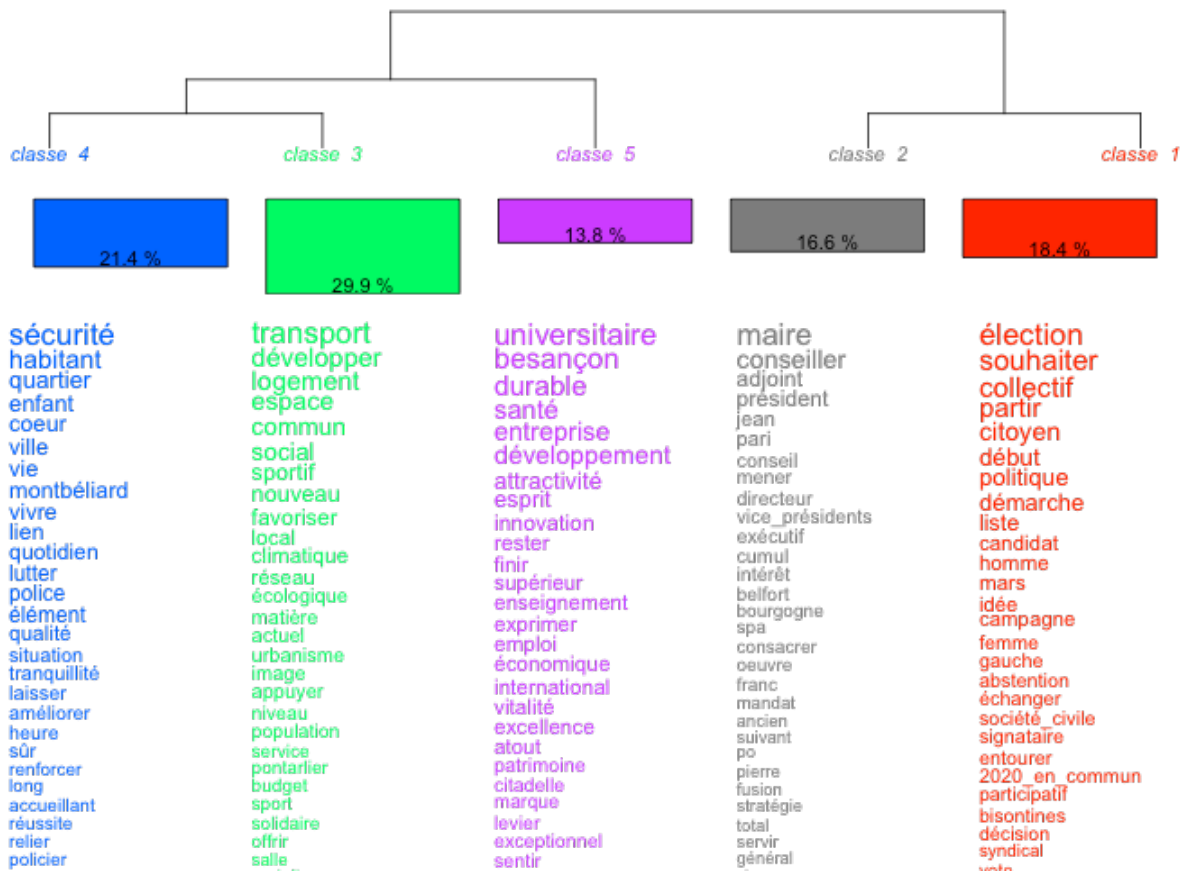


Figure 2 : Dendrogramme

*Note de lecture : ce type de dendrogramme se lit de haut en bas, tout d'abord les traits fins de structuration, puis les pavés de couleur, puis les listes de formes.*

Un dendrogramme est la représentation graphique d'une Classification Descendante Hiérarchique : ce calcul statistique permet de regrouper des formes qui sont prononcées dans des contextes de proximité de temps et de régularité semblables. Ces classes constituent donc des univers lexicaux voire sémantiques interprétables.

À la manière d'un arbre, ce schéma est structuré d'un tronc commun visible en haut du schéma, qui ici se sépare immédiatement en 2 branches (classes 4 en bleu, classe 3 en vert et 5 en violet à gauche - une branche à droite regroupant les classes 1 en rouge et 2 en gris).

On distingue également dans l'épaisseur de chaque cadre la taille que représente chaque classe dans la totalité du texte. Ainsi, la classe 4 en bleu représente 21,4% du texte, la classe 3 en vert, 29,9%, la classe 5 en violet 13,8%, la classe 2 en gris 16,6% du texte et la classe 1 en rouge 18,4%.

La classe 3 est la plus présente, tout en laissant de la place aux autres, la répartition n'étant pas totalement homogène (de type 5 x 20%), avec les classes 1, 2 et 5 assez proches d'une part, et les classes 3 et 4 de l'autre. Il conviendra donc de tenir compte de l'importance de la classe 3 dans la suite de l'analyse.

Les listes de formes visibles ensuite distinguent par des caractères plus grands les formes importantes car **plus présentes et plus influentes** dans la catégorie. Ce sont des formes qui expliquent plus que les autres la classe de discours formée car elles contribuent plus que les autres à la constituer.

Dès cette lecture nous avons tendance à vouloir nommer ces classes à l'aide de ces formes en haut de liste :

- Classe 4, en bleu, semble se structurer autour de la **thématique de la sécurité** (sécurité, habitant, quartier, enfant, vie, lutter, police, situation, tranquillité, renforcer...),
- Classe 3, en vert, se concentre plutôt sur la **thématique de la mobilité et de l'environnement** (transport, développer, logement, espace, climatique, écologique...),
- Classe 5, en violet, regroupe les **thématiques du milieu universitaire et économique notamment à Besançon** (université, besançon, durable, entreprise, attractivité, innovation, enseignement, ...),
- Classe 2, en gris, représente quant à elle le **discours institutionnel** (maire, conseiller, adjoint, président, conseil, directeur, vice-président, Bourgogne, ...),
- Classe 1, en rouge, renvoie plutôt au **processus électoral et démarches électives** (élection, collectif, démarche, liste, candidat, ...).

Il faudra donc comprendre à la fois :

- Ce qui réunit dans une même branche les classes (4, 3 et 5), et (1 et 2)
- Ce qui oppose ces deux branches l'une à l'autre
- Et vérifier nos premières hypothèses de profils de discours.

### III. Analyse Factorielle des Correspondances

Dans la figure suivante, des formes sont représentées en nuage. Dans cette représentation plane, nous distinguons l'axe 1, horizontal, et l'axe 2, vertical.

Les termes qui sont représentés en caractère plus grands sont à la fois très présents dans leur classe et, par la fréquence de leur association, contribuent fortement à constituer une classe homogène avec les autres termes qui les entourent.

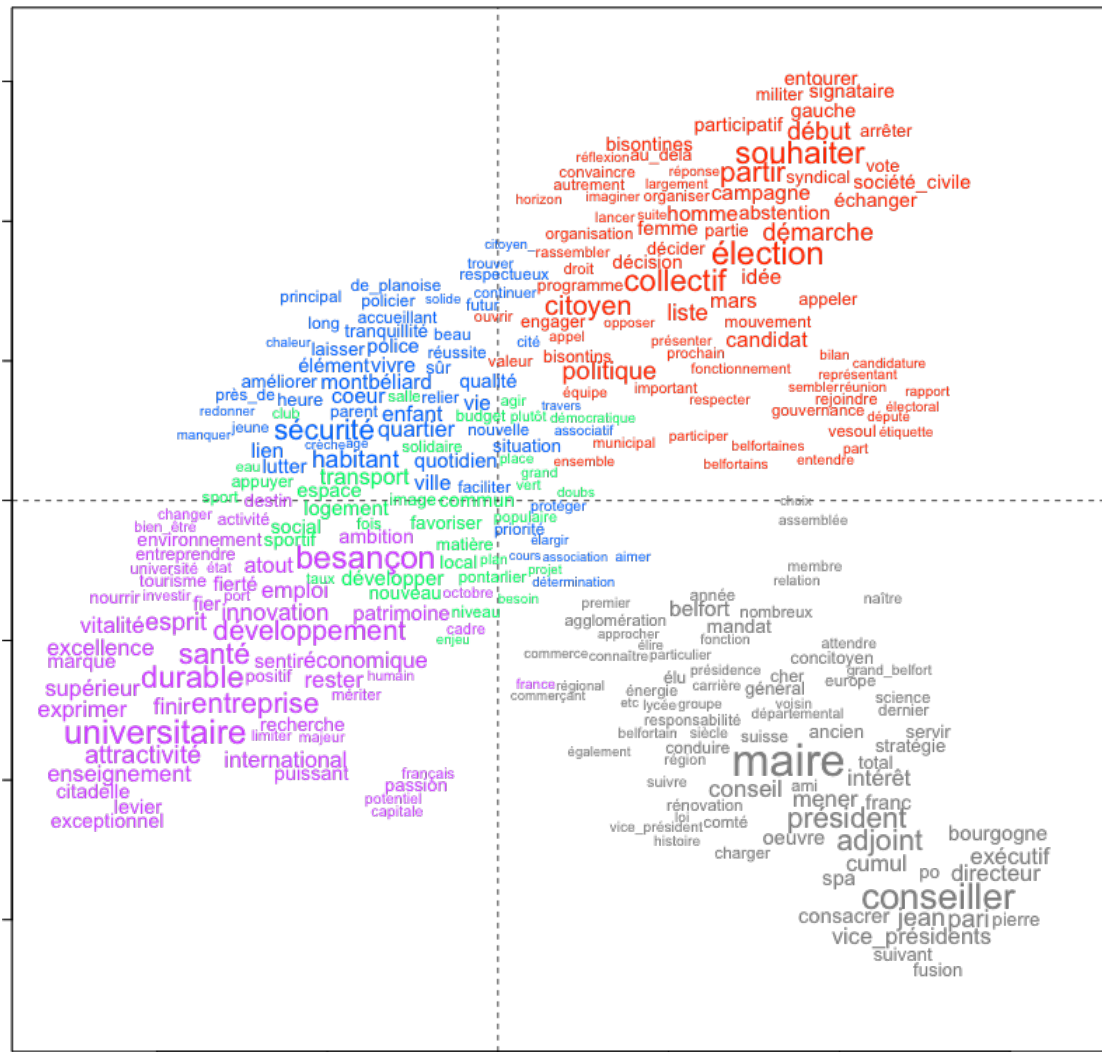


Figure 3 : Analyse factorielle des correspondances (AFC) et classification

L'axe 1 organise hiérarchiquement la plus grande dispersion : les termes (ou groupes de termes) qui sont les plus éloignés dans les discours, que l'on rencontre ensemble (cooccurrence) le moins souvent, vont être physiquement éloignés le long de l'axe 1 sur le graphe.

Ainsi, on retrouve dans un premier temps l'opposition entre les deux branches le long de cet axe 1 horizontal : (3+4+5) à gauche, et (1+2) à droite. On peut également noter que la classe 3 en vert et 4

en bleu ont tendance à se concentrer vers le centre du graphique, ce qui indique un discours commun de la part des candidats aux élections.

**L'axe 2** organise le second niveau de dispersion : il représente dans l'espace des termes éloignés de bas en haut (ou de haut en bas, il n'y a pas de direction privilégiée), ce qui illustre une différence claire entre les formes, moins importante cependant que les formes éloignées et dispersées le long de l'axe 1.

On voit nettement ici apparaître les nuances à l'intérieur des branches : à gauche entre 4 en haut et 5 en bas, à droite entre 1 en haut et 4 en bas.

**Remarques :**

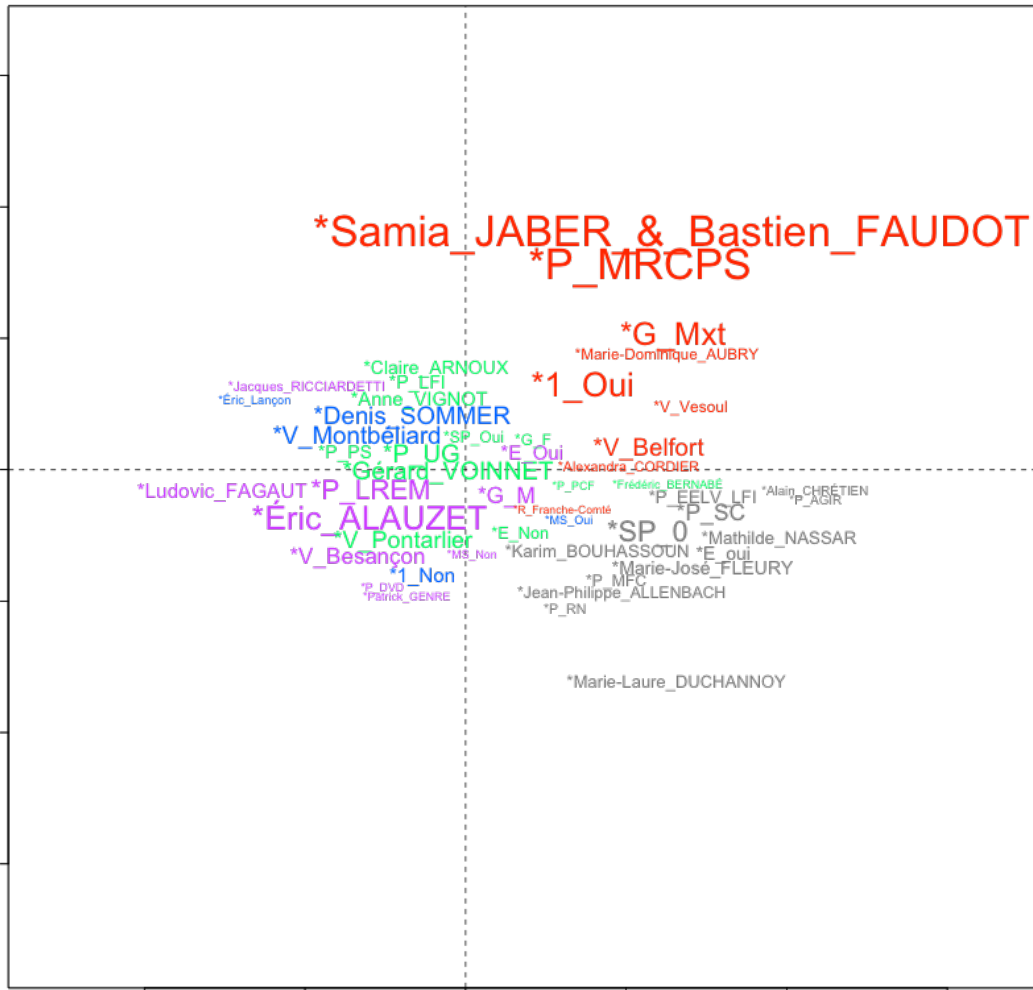
Les thématiques s'organisent de gauche à droite. On distingue à gauche des discours centrés sur trois thématiques principales (universitaire, mobilité-environnement, sécurité) et à droite, centrés sur l'institutionnel (classe 2) et l'élection en tant que processus (classe 1). La classe 2 concerne des discours qui mettent l'accent sur les institutions publiques et territoriales. Cela nous indique que ce sont des discours qui dénoncent le fonctionnement institutionnel ou qui revendiquent l'image institutionnelle pour valoriser la prise de position.

Il apparaît clairement que les discours centrés sur les thématiques politiques (classe 3, 4 et 5) ont tendance à entrer en interférence entre elles, ce qui occasionne un manque de visibilité tandis que les discours relatifs aux classes 1 et 2 se démarquent nettement des autres et sont bien distincts entre eux. Comparativement aux classes 3, 4 et 5, les classes 1 et 2 gagnent en visibilité ce qui peut s'interpréter par une forme d'originalité volontaire dans la construction des discours des candidats concernés. Cela peut renvoyer à des choix stratégiques en termes de communication de campagne.

Les classes 3 (vert) et 4 (bleu) sont agglutinées l'une et l'autre, ce qui signifie que leur fréquence d'apparition dans l'ensemble des discours du corpus soit la plus élevée. Par conséquent, chaque discours intègre plus ou moins ces deux thématiques dans leur contenu respectif. Du fait que les thématiques concernées soient celles de la sécurité et de la mobilité-environnement, on peut aisément mettre en perspective ces classes discursives avec l'actualité climatique, économique et les tensions sociales qui règnent de façon générale en France. Cela peut se comprendre par une anticipation des candidats à répondre aux interrogations des citoyens.

La classe 5 est très nettement rattachée à la ville de Besançon, le développement durable, la santé, l'attractivité de la ville et son domaine universitaire. On peut émettre l'hypothèse que cette classe présente un enjeu prioritaire pour les élections municipales de la ville. Des trois classes thématiques, la classe 5 marque davantage son détachement avec les classes 3 et 2, ce qui indique une spécificité liée au territoire. Cela vise un public convaincu de l'importance de ces thématiques et les candidats déploient ces discours dans un ensemble thématique, comme des éléments de langage martelés.





**Figure 4 :** Analyse factorielle des correspondances (AFC) et classification des variables

Dans ce schéma apparaissent les variables que nous avons attribuée pour chaque discours : région, ville, parti politique, genre, soutien du parti, 1<sup>ère</sup> élection et maire sortant. Sur le même principe que la précédente AFC, le présent schéma témoigne de la disposition des candidats entre eux en termes d'affinité discursive.

Les candidats dont les propos se démarquent nettement sont Maire-Laure DUCHANNOY qui présente un discours en rupture nette avec celui des autres, ainsi que le binôme Samia JABER & Bastien FAUDOT.

Le discours de la candidate Marie-Laure DUCHANNOY repose sur les problématiques rencontrées par la SPA de Belfort et sur la défense des animaux. Parmi l'ensemble des textes du corpus, c'est la seule à se positionner sur cette thématique, ce qui la place clairement à part des autres profils.

Le discours du binôme Samia JABER et Bastien FAUDOT apparait distinctement des autres propos dans la mesure où la classe discursive convoquée est celle de l'institution. En effet, le discours produit évoque à plusieurs reprises l'approche fonctionnelle de l'appareil de gouvernance local et le rapport au citoyen. Leur rattachement à la classe 1 est donc logique dans la mesure où ces candidats cherchent à se distinguer par leur nouvelle approche du fonctionnement démocratique local.

Enfin, on constatera la proximité des discours des candidats Ludovic FAGAUT et Éric ALAUZET, ainsi que ceux d'Anne VIGNOT et Claire ARNOUX.

En effet, ces codes couleurs permettent de croiser les approches en associant des classes de discours à des profils de candidats. Par conséquent, voici ce qui ressort de l'analyse :

- **ALAUZET et FAGAUT** s'inscrivent dans la classe 5 relative aux thématiques universitaire et économique bisontines. Ce rapprochement entre les discours de ces candidats peut faire penser qu'ils cherchent à s'adresser au même électorat avec les mêmes thématiques. Ils auraient tous deux choisi une stratégie communicationnelle spécifique, en insistant plus fortement que les autres sur cet univers mêlant économie et entreprise, développement durable (notion que l'on sait vieillissante), la santé, l'attractivité, l'université et l'enseignement supérieur. Leurs discours abordent certainement aussi les mobilités, le logement, la sécurité etc. (thèmes des classes verte et bleu), mais beaucoup moins que les autres candidates (cf. ci-dessous), en préférant choisir d'autres éléments de langage.
- **VIGNOT et ARNOUX** manifestent une proximité forte avec la classe 3 relative notamment à la thématique de la mobilité et de l'environnement. Leur positionnement très proche du centre du graphique (croisement des axes 1 et 2) indique qu'elles partagent entre elles ainsi qu'avec plusieurs autres candidats les mêmes propos. Ceci peut être interprété aussi bien négativement que positivement : leurs discours ne se démarquent pas franchement des autres candidats (contrairement à Duchannoy ou Jaber-Faudot), donc on pourrait craindre un manque d'originalité, donc moins de conviction ; d'autre part, on peut aussi comprendre que ces discours touchent le plus grand nombre d'électeurs en abordant la totalité des thématiques qui les concernent, auquel cas ces discours seront classiques mais utiles et performants. C'est cette seconde stratégie communicationnelle qui nous semble avoir été choisie par ces deux candidates.

Pour les autres candidats, on remarque que les plus en décalage avec les discours des autres candidats sont ceux qui sont rattachés à la classe 2 (thématique institutionnelle) et qui ont la tendance à s'enfermer dans le lexique de l'institution pour rendre compte de leur vision des élections.

Enfin, on remarquera que CORDIER et le binôme JABER FAUDOT présente des points communs sur la classe 1 qui, quant à elle, renvoie au processus électoral ainsi qu'à la démarche visant à légitimer l'accessibilité à une élection par les candidats concernés.